

LA JEUNESSE POLYNÉSIENNE ET LE DEVELOPPEMENT DE LA POLYNÉSIE FRANÇAISE

*Michel Buillard**

La jeunesse constitue la moitié de la population polynésienne. La problématique du développement de la Polynésie place inexorablement cette jeunesse au cœur de la question. Quelle sera la place de la jeunesse dans le développement? Bien intégrée ou hélas exclue? La cohésion sociale du pays ne souffrira pas d'échec en la matière. Pour offrir une place à chaque jeune dans notre économie, il faut un développement soutenu. Pour réussir ce développement, il faut que la jeunesse s'y investisse. Par ailleurs, ce développement est subordonné au respect de deux exigences. D'une part, il devra être adapté aux spécificités polynésiennes et notamment à l'environnement exceptionnel. D'autre part, il procédera de la diffusion d'une véritable culture du développement, c'est-à-dire la mobilisation de tous les Polynésiens et, prioritairement, des jeunes en faveur du développement.

Polynesian youth represents half of the Polynesian population. The problem of Polynesia's development places this youth at the heart of the matter. What will be the position of young people in the development? Well-assimilated or unfortunately left-out? The social cohesion of the country cannot bear a setback on this subject. A sustained development is necessary to offer a place in the economy to each young person. For this development to be a success, youth itself must put a lot of effort in. Furthermore, this development depends on two requirements: It must be suited to Polynesian specificities and in particular to the exceptional environment, and it must proceed from the spreading of a true culture of development ie the mobilization of all Polynesians in favour of development.

La population de la Polynésie française (comme c'est le cas de la population de la plupart des collectivités ultra-marines) se singularise avant tout par sa jeunesse: près de la moitié de la population a moins de 25 ans.¹ Cette composition de la population se démarque nettement de la

* Député Maire de Papeete.

1 Cf le recensement de 1996: 57 976 jeunes hommes et 54 526 jeunes femmes de moins de 25 ans, soit un total de 112 504 jeunes, soit 51,24% de la population. Les résultats du dernier recensement de 2003 ne sont pas rendus publics au jour de la rédaction de cet article.

composition nationale de la population où les personnes âgées de plus de 50 ans seront bientôt deux fois plus nombreuses que les moins de 20 ans.² La métropole est donc avant tout confrontée au défi de la solidarité à l'égard de ses personnes âgées, alors que la Polynésie est confrontée prioritairement au défi de l'insertion de la jeunesse.

Il est deux jeunesses polynésiennes: l'une scolarisée, intégrée et susceptible de relever le défi du développement; l'autre en marge du système éducatif actuel, exclue prématurément de l'école et rencontrant des difficultés d'insertion sociales et professionnelles. Pour affronter les difficultés à venir et répondre aux besoins de création d'emplois en faveur de cette jeunesse, la Polynésie a fait le choix résolu de s'engager sur la voie du développement, c'est-à-dire du progrès économique et social. Ce développement est déjà considéré comme une réussite dans notre environnement régional³. Mais la poursuite de ce développement est subordonnée à au moins trois conditions. D'une part, il faut que les Polynésiens soient conscients et convaincus de la nécessité du développement et qu'ils y adhèrent. En second lieu, il convient de s'assurer que le modèle de développement qui leur est proposé ne bouleversera pas leur mode de vie, afin de ne pas provoquer une acculturation. Enfin, pour réussir et durer, le développement doit s'appuyer sur la jeunesse polynésienne, première bénéficiaire du développement, mais qui doit aussi devenir un véritable acteur de ce développement.

Or, si parmi cette jeunesse apparaît clairement la future élite polynésienne, composée de jeunes étudiants ou cadres, conscients de la nécessité du développement, il semble aussi que la majorité de notre jeunesse se préoccupe peu de ces questions. Jusqu'à 26 ans, les jeunes sont appelés *taurearea*, ce qui signifie «le temps où l'on s'amuse». Cette insouciance est admise comme normale dans le mode de vie local.

La question de la jeunesse est inévitablement liée à celle du développement. Le développement se fait pour la jeunesse. Mais il doit aussi se faire avec elle et grâce à elle. Dès lors que la relation duale entre le développement et la jeunesse apparaît établie et inévitable, deux questions se posent. Quel développement avons-nous à proposer à cette jeunesse? Quelle sera la place de la jeunesse dans ce mode de développement? Les enjeux sous-jacents sont le bonheur de nos enfants, le maintien de la traditionnelle cohésion sociale polynésienne, et le niveau d'autonomie économique future de la Polynésie.

2 "En 2050, les démographes prévoient que plus du tiers de la population française sera âgé de plus de 60 ans" (*Le Monde*, Dossiers et documents 326, décembre 2003: 1).

3 Cf notamment Bernard Gille (2002: 335-341). Sur le plan du développement social, au-delà de la comparaison avec le triangle polynésien, outre les milliers de logements sociaux construits et la mise en place de dispositifs originaux d'insertion professionnelle, la Polynésie française a créé la première couverture maladie universelle de la République, la "protection sociale généralisée". Sur ce dispositif innovant, lire Solange Drollet (1996).

Pour ma part, je crois fermement que la jeunesse a besoin du développement pour s'épanouir, mais que celui-ci doit être adapté à notre contexte particulier. La jeunesse et la Polynésie ont besoin du développement, mais d'un développement à la polynésienne (I). Je crois aussi que le développement a besoin de la jeunesse. La jeunesse est appelée à jouer un rôle déterminant dans ce développement, à charge pour elle de se donner les moyens d'y participer (II).

I LA JEUNESSE POLYNESIENNE A BESOIN DU DEVELOPPEMENT, MAIS D'UN DEVELOPPEMENT A LA POLYNESIENNE

A Le Développement est Inéluctable!

Le développement est inéluctable. Les besoins de créations d'emplois induits par la croissance démographique nous y contraignent. Sauf à accepter un flux migratoire de notre population vers d'autres pays (métropole, Nouvelle-Calédonie, Australie, Nouvelle-Zélande), nous devons tout faire pour créer des emplois afin de retenir notre population, en particulier notre jeunesse.

Un sondage d'opinion (La Dépêche de Tahiti/Louis Harris, 15 janvier 2001: 30 à 32) fait apparaître que la question de l'emploi des jeunes est la première préoccupation des Polynésiens (ils sont 87% à considérer que l'emploi des jeunes est le sujet qui les préoccupe vraiment beaucoup ou assez, devant les violences familiales, le développement de la consommation d'alcool et des drogues, et la lutte contre la pollution). Mais il n'était pas nécessaire de procéder à un sondage pour le découvrir, c'est effectivement le souci premier évoqué par les parents et les jeunes dans les quartiers.

Chaque année, ce sont 3 500 jeunes qui arrivent sur le marché du travail et auxquels il faut trouver une place. Cela représente 35 000 jeunes sur dix ans, échéance du premier fonds de reconversion de l'économie polynésienne suite à l'interruption des essais nucléaires en 1996, alors que le marché du travail est actuellement composé de 60 000 salariés.⁴ Seule une croissance significative de l'offre d'emplois permet d'offrir une chance d'insertion professionnelle à ces jeunes. La croissance de l'emploi ne peut résulter que du développement économique.

B Quel Type de Développement pour la Polynésie?

Le développement de la Polynésie ne saurait être un simple développement de la société de consommation. La Polynésie a aussi une âme. Le développement devra offrir un visage humain et naturel.

Le visage humain, c'est une conception de «la place de l'homme» dans notre société qui respecte sa dignité et son épanouissement personnel: aussi n'y a-t-il pas en Polynésie de revenu sans travail, guère de prestations sociales sans une contribution à la société. Il n'y a pas de RMI, ni

4 Exactement 60 980 en mai 2003, selon la Caisse de prévoyance sociale et l'Institut de la statistique de la Polynésie française.

d'assurance chômage. Il y a en revanche des dispositifs d'aide à l'emploi, et des prestations versées moyennant une formation et une participation au travail. Ce dispositif est sans doute facilité par le contexte climatique et de solidarités polynésien, qui rend moins nécessaire qu'en métropole l'assurance d'un revenu minimum de subsistance.

Le visage naturel du développement, c'est cette conciliation de la modernité et du mode de vie traditionnel. Il doit faire une large place à la population locale et respecter l'autre atout principal de la Polynésie qu'est, avec sa jeunesse, son environnement naturel et culturel. À ce titre, notre modèle de développement serait plus proche de celui des Seychelles où la nature et l'homme sont au centre, que de celui d'Hawai'i, où la population originaire a été déplacée vers la montagne et où la nature a cédé la place au béton omniprésent.

Concilier développement et tradition, sur le plan de la méthode, cela veut dire miser sur les pensions de famille et la qualité de l'accueil polynésien, mettre en valeur la culture locale, ses chants, ses danses, les cracheurs de feu, la bringue, la visite des *marae*,⁵ permettre à l'artisanat de trouver sa place dans les grands hôtels. Concilier développement et tradition, sur le plan des secteurs d'activité, cela veut dire privilégier des activités non polluantes, saines. Il faut bien gérer notre richesse environnementale pour la préserver longtemps.

Parmi ces activités non polluantes à développer, nous pouvons imaginer par exemple, outre le développement d'un tourisme de qualité, le développement d'un grand pôle de recherche⁶, le développement d'activités générées par les nouvelles technologies (informatique, télécommunications, bureautique), l'implantation de nouvelles activités financières s'inspirant de l'exemple des paradis fiscaux. La douceur de notre climat et la qualité de notre environnement peuvent favoriser la venue d'investisseurs du secteur tertiaire pour peu que des conditions d'accueil attractives leur soient offertes.

Ainsi, la Polynésie française doit-elle miser sur le développement pour l'avenir de sa jeunesse et, plus précisément, sur un développement adapté à sa beauté et à ses spécificités. Mais, si l'on développe avant tout le pays pour sa jeunesse, la jeunesse elle-même ne devra pas être passive face aux efforts nécessaires, mais au contraire s'impliquer comme un véritable acteur du développement.

5 Les *marae* sont les lieux de cultes de la tradition maorie. L'un des plus importants est situé à Taputapuata, île de Raiatea, d'où partirent les Polynésiens à la découverte des autres îles du Pacifique, de Hawai'i et de la Nouvelle-Zélande notamment.

6 Des organismes de recherche sont déjà sur place: IRD (Institut de recherche pour le développement), CIRAD (Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement), IRLM (Institut de recherche Louis Malardé pour la recherche médicale), IFREMER (Institut français de recherche pour l'exploitation de la mer), CRIOBÉ (Centre de recherches insulaires et observatoires de l'environnement, antenne EPHE), laboratoires de l'université de Polynésie française, LDG (Laboratoire de géophysique, antenne du CEA), LESE (Laboratoire d'étude et surveillance de l'environnement).

II LA JEUNESSE POLYNESIENNE EST APPELEE A DEVENIR UN ACTEUR CLE DU DEVELOPPEMENT

Comment réunir les conditions nécessaires au développement? En comptant sur la jeunesse, soit parce qu'elle est l'élite de demain, soit parce qu'elle doit s'accrocher et se former. Toutefois, dans tout modèle de développement, il peut y avoir des «laissés-pour-compte». Il faut rassurer nos jeunes et les préparer à l'idée que le modèle de développement polynésien et la richesse de son environnement excluront la pauvreté en Polynésie.

A La jeunesse, Acteur Clé du Développement

Le développement passe d'abord par la jeunesse. Ceci suppose de former l'élite de demain, de donner un minimum de formation adaptée à chaque jeune et de créer une culture du développement.

- Ces jeunes formés, diplômés, ayant suivi des études d'ingénieurs, de techniciens, de médecine, de langues, d'architectes, d'économie, de gestion..., nous en avons déjà. Des dispositifs publics d'incitation à la poursuite d'études poussées ont été mis en place (des bourses territoriales, le passeport mobilité⁷...) et ces jeunes sont formés et prêts à devenir les moteurs du développement de demain. Nos jeunes sont de plus en plus nombreux à aller faire leurs études en métropole, aux États-Unis, en Australie ou en Nouvelle-Zélande.

Leurs formations, souvent pointues, leur permettent d'accéder au marché du travail de ces pays. Mais l'étroitesse du marché du travail local n'a pas nécessairement une place à offrir à leur spécialisation. Il arrive à présent que ces jeunes ne reviennent pas au pays. Ce sont ce que j'ai pu appeler les «Néo-Polynésiens» (*Les Nouvelles de Tahiti*, 29 septembre 2003: 7). C'est un tournant. Voici trente ans, tous les étudiants revenaient à la fin de leurs études. Ce n'est plus le cas aujourd'hui. Pourtant, le *fenua* («pays») a besoin d'eux. Ils ne peuvent l'abandonner au profit de brillants postes à responsabilité à l'extérieur et de projets de carrières alléchants. Ils doivent prendre conscience qu'ils doivent revenir pour construire le pays.

La Polynésie française multiplie les mesures pour convaincre ces jeunes en fin de cursus de revenir pour aider au développement polynésien: bourses majorées, corps des volontaires au développement⁸... Il faut peut-être aller plus loin, davantage les «courtiser». Pourquoi ne pas

7 Sur le passeport mobilité pour les jeunes d'outre-mer, dispositif d'aide à la formation annoncé par le Président de la République lors de la dernière campagne pour les élections présidentielles et mis en place par le gouvernement en juillet 2002, voir: www.outre-mer.gouv.fr/outremer/front?id=outremer/dossiers_thématiques.

8 Voir la délibération n°2003-100 APF du 10 juillet 2003 créant le dispositif intitulé "corps de volontaires au développement", modifiée par délibération n°2003-190 APF du 11 décembre 2003. *JOPF* 30 (24/07/03: 1901), (voir: www.assemblee.pf/texte). Ce dispositif a pour objectif de favoriser l'adaptation à l'emploi et l'insertion professionnelle de jeunes titulaires d'une maîtrise ou diplôme équivalent, dans des secteurs d'activité publics ou privés pour le développement de la Polynésie française.

dresser un recensement précis de ces jeunes à l'extérieur, et les approcher individuellement en leur faisant des propositions concrètes, avec un projet, une mission, et une situation à la clé? Il y a forcément une place pour eux au *fenua*. Nos jeunes diplômés se sentiront valorisés si la Polynésie fait appel à leurs compétences.

Il faut également expliquer que si l'on met en place un dispositif législatif visant à favoriser l'accès de la population polynésienne à l'emploi,⁹ il n'est pas possible de ne retenir qu'un critère de résidence. En effet, une telle référence, appliquée aux enfants de ceux des Polynésiens qui sont partis depuis plusieurs années, ne plaiderait pas pour le retour au pays des parents ni à la venue de leurs enfants et pourrait même les en dissuader. Le dispositif législatif mis en place a vocation à soutenir le développement, non à l'exclure. Il faut donc dépasser le critère de résidence auxquels les Polynésiens partis faire leurs études ou travailler à l'extérieur pendant plusieurs années, et surtout leurs enfants, ne peuvent répondre et tout faire pour permettre et même inciter ces futurs cadres au retour.

Le développement a besoin de l'apport et du dynamisme des jeunes. À Papeete, nous travaillons à la mise en place du conseil de la Jeunesse. Cette institution consultative, unique en Polynésie, vise à créer une synergie et une bonne communication avec et entre les jeunes motivés par la construction de la capitale. Il s'agira dans sa composition d'assurer la mixité avec à la fois de jeunes diplômés, étudiants ou commençant leur carrière professionnelle, et des jeunes des quartiers qui s'investissent dans les actions sociales, sportives et culturelles. L'idée est, à travers ce conseil, de faire une école de la citoyenneté. Ces jeunes vont faire connaissance avec les difficultés de la gestion publique, la problématique des décisions publiques, la rigueur des montages de dossiers techniques ou financiers. Ils sont voués à devenir de futurs élus et cadres. Ils auront également pour mission de développer le sens des responsabilités et la sensibilisation à la culture du développement auprès des autres jeunes.

- Le développement toujours grâce à la jeunesse qui, en masse, doit accepter le développement et accéder aux formations.

Actuellement, nombre de jeunes ont des difficultés à s'insérer dans l'économie (donc ensuite socialement), car ils ont quitté le système éducatif prématurément. Les employeurs exigent de nos jours un diplôme dans chaque corps de métiers. Nos jeunes qui quittent trop tôt l'école, souvent du fait de freins culturels (difficulté à parler la langue française, doute quant à l'utilité de poursuivre des études...), se retrouvent démunis sur le marché du travail. Pour aider les jeunes en rupture du

9 Il s'agit de l'article 18 du projet de loi organique portant statut d'autonomie de la Polynésie française adopté par le Sénat le 18 décembre 2003 (voir: www.senat.fr/dossierleg/ts/ts_pjl03-038_1.html).

système éducatif et casser cette «fatalité», il faut améliorer notre système éducatif.¹⁰ Cela passe par l'obligation, à l'école, de sensibiliser les jeunes à la nécessité du développement et de leur investissement pour qu'ils y apportent leur pierre. Il faut les motiver à aller jusqu'au bout de leur formation. Cela passe aussi par la remotivation du corps enseignant.

Mais souvent, ce n'est pas à l'école que nos jeunes échouent dans leurs études, mais à la maison. En effet, la promiscuité de l'habitat, surtout à Tahiti (qui ne permet pas à un jeune de s'isoler pour se consacrer à ses devoirs), l'offre de divertissement dans l'agglomération de Papeete, le manque de suivi par les parents finissent par déconnecter le jeune des études. Pour augmenter les chances de nos jeunes de participer au développement et surtout d'être accueillis dans le système, il faut mobiliser des moyens et se lancer dans une action de proximité, ville par ville, quartier par quartier, maison par maison.

La mise en place d'études surveillées s'impose. Les parents n'arrivent pas à suivre les études des enfants, soit parce qu'ils ne sont pas disponibles, soit parce qu'ils s'en désintéressent, soit parce qu'ils n'en ont pas le niveau. Ce travail de suivi des études peut être assuré par des étudiants, des retraités, des bénévoles ou même des vacataires. Qu'importe les moyens quand il s'agit d'une mission d'intérêt territorial. Ce suivi doit pouvoir se tenir, soit dans des maisons de quartier, soit tout simplement en utilisant les structures existantes que sont les écoles et qui sont sous-employées en dehors des heures de classe. Il est possible de mettre en place «une école après l'école». À 15h30, il faut proposer des activités sportives et ludiques aux enfants, puis un goûter, puis le passage aux études surveillées. Il s'agit de mettre ces jeunes dans des conditions similaires à celles que connaissent ceux qui poursuivent leurs études en internat¹¹ et dont les résultats se démarquent par leur supériorité. La ville de Papeete¹² s'y attelle déjà en partenariat avec la Fédération des œuvres laïques (FOL), qui emploie des étudiants des lycées et de l'université pour encadrer les élèves. Cette action mérite d'être généralisée.

Pour les jeunes qui font leurs devoirs à la maison et dont les parents sont désireux de voir leurs enfants réussir à l'école sans qu'ils aient les moyens de suivre leurs leçons, il faut prodiguer quelques conseils simples. Par exemple, imposer à l'enfant un horaire fixe pour le travail scolaire, leur donner des conseils pour apprendre à déceler les difficultés de l'enfant qui en réalité n'a pas fini ses devoirs. Pour ceux des jeunes qui ont été exclus du système scolaire, les associations de quartier

10 Il n'existe aucun chiffre définitif sur le fléau de l'illettrisme en Polynésie. Selon les associations, il concernerait plus de 20% des jeunes. L'armée estime quant à elle que près de 30% des jeunes rencontreraient des difficultés à lire et à écrire (résultats des tests effectués lors des Journées d'appel de préparation à la défense). En métropole, 11,5% des garçons et 7% des filles sont concernés (*Les Nouvelles de Tahiti*, 30 octobre 2003: 4).

11 Comme le foyer de jeunes filles de Paofai à Papeete.

12 Avec le concours du huitième adjoint au maire, Monsieur Roméo Le Gayic, et de la conseillère municipale déléguée, Madame Mareva Trafton.

doivent pouvoir leur proposer des mises à niveau. Il faut aller sur place, dans chaque quartier, éviter de déplacer les jeunes d'un quartier à l'autre pour suivre ces formations. S'impliquer dans les quartiers permet de créer une émulation parmi les jeunes ainsi qu'un mouvement d'entraide et de soutien mutuels. Enfin, il faut proposer des mises à niveau en vue de permettre aux jeunes qui ont quitté le système scolaire de se réinsérer après un temps d'arrêt, dans un nouveau cursus de formation. Ce nouveau cursus doit être conçu avec une pédagogie adaptée, en tout cas d'une manière différente du système scolaire dont ils ont gardé un sentiment d'échec. Ces mises à niveau sont indispensables et permettront à un plus grand nombre de jeunes en situation d'échec de pouvoir s'insérer dans des formations telles que le CFPA.

Par ailleurs, il faut encourager toutes les actions qui sont menées dans le cadre de la formation continue par le CNAM et l'université de la Polynésie française et qui permettent déjà à un certain nombre de jeunes soit de se réinsérer soit de s'élever dans la vie professionnelle.

- Est-ce que chacun se sent concerné par le développement et s'en préoccupe personnellement?

Il faut développer une réelle prise de conscience quant aux nécessités du développement et à l'investissement personnel que cela implique. Cette prise de conscience concerne tout d'abord les élus, les responsables publics en général, dont les décisions doivent être prioritairement guidées par ce souci de développement. Suite à l'appel lancé aux communes par le Président de la Polynésie française le 18 septembre 2003 à la tribune de l'Assemblée de la Polynésie française, par lequel il considère les communes comme des partenaires du pays dans l'action en faveur du développement, la ville de Papeete a décidé de préparer son premier plan de développement municipal. Parallèlement au Plan général d'aménagement (équivalent à un POS), le Plan de développement tracera, pour les dix ou quinze ans à venir, les orientations poursuivies par la commune en la matière, énoncera les filières économiques à soutenir ou développer à Papeete, recherchera les moyens de mobiliser toute la population sur ce thème et de créer une culture du développement...

La diffusion de la culture du développement concerne aussi les enseignants, qui doivent ouvrir les esprits et les comportements des jeunes dans un sens de responsabilisation. La culture du développement concerne aussi les parents. Trop de parents des quartiers ne font pas des études une priorité. Trop nombreux sont ceux qui poussent les enfants à sortir du système scolaire pour aller chercher du travail, alors qu'il faut commencer par achever le cursus scolaire pour prétendre à un travail. Il faut accentuer chez les parents leur rôle éminent d'éducateurs. Inciter les pères à s'occuper davantage des enfants, à dialoguer, communiquer avec eux. Les associations religieuses notamment réalisent un travail fondamental dans ce domaine. Ainsi, l'Association familiale catholique de Polynésie française a créé une école des parents où l'on apprend à gérer un budget, à surveiller les études des enfants. Dans le même esprit, l'Église protestante forme ses pasteurs à accompagner les jeunes couples à leur rôle de futur parent. C'est l'une des clés de l'éducation et les collectivités

publiques doivent accompagner les associations religieuses dans cette mission.¹³ Il faut que les services sociaux aillent dans les quartiers pour responsabiliser les parents et promouvoir l'indispensable scolarité.

La culture du développement concerne enfin, et au premier chef, les jeunes eux-mêmes. Une étude¹⁴ réalisée auprès des jeunes qui se sont exprimés en 2001 confirme que la jeunesse vit dans le présent avant tout. C'est une spécificité culturelle (période du *taurearea*):

«les jeunes interrogés manifestent une difficulté à se projeter dans une perspective d'avenir, probablement due à une conception toute particulière du temps en Polynésie. [...] Le travail est davantage vécu comme un moyen d'obtenir de l'argent que comme un accomplissement personnel. Il n'est pas au centre des préoccupations des jeunes. Les ambitions sont modestes, et aucune vocation n'a été exprimée par les jeunes quant à leurs souhaits d'avenir professionnel. Ils expriment leur souhait d'«en profiter» avant de devoir faire face à leurs responsabilités, avant de fonder une famille.» (*Les Nouvelles de Tahiti*, 4 janvier 2001: 5-7).

Les jeunes étant les premiers bénéficiaires du développement recherché, leur état d'esprit doit s'adapter. On ne peut pas à la fois être en attente de travail auprès de la société, et simultanément refuser de s'investir personnellement pour le développement général et pour le développement personnel, ce qui devrait aller de pair.

Il faut pousser les jeunes à progresser, à avancer, à avoir le goût d'entreprendre. Le but est que ce ne soit plus les responsables d'association ou les élus qui leur disent:

«Ne restez pas en bas de l'échelle. Essayez d'améliorer vos compétences, d'aller plus loin»

Mais les jeunes eux-mêmes qui disent:

«Je veux devenir patron! Je veux créer une entreprise, embaucher!».

Il faut changer les stéréotypes, et enseigner qu'il est au moins aussi noble et méritant de créer son entreprise et de se battre pour son développement que d'entrer dans l'Administration.

Nombre de petites entreprises peuvent encore être créées, notamment grâce aux aides de la Polynésie française, dans les domaines des pensions de famille, de l'élevage, de l'agriculture (vanille, fleurs, *faapu* «lopin de terre, potager») de la pêche, de la menuiserie, de la maçonnerie. Il est bien des domaines pour lesquels il est possible de faire confiance aux talents et à l'intelligence manuelle des Polynésiens, notamment dans les secteurs de l'artisanat et des métiers. Il convient de faire comprendre aux jeunes que c'est une issue qui s'offre à eux et que leur rôle à présent est de

13 Les églises jouent un rôle crucial dans l'équilibre du pays. Les Polynésiens sont essentiellement croyants, et les messages des églises constituent un vecteur clé de la concorde sociale. Sur le partage de ce point de vue, voir notamment Monsieur Dominique Soupe (2002: 345-353).

14 Il s'agit de l'enquête MBA Consultants-Louis Harris (*Les Nouvelles de Tahiti*, 4 janvier 2001: 5-7).

prendre ces initiatives. Il convient également de leur faciliter les formalités administratives et de les accompagner dans la procédure de création et de gestion d'entreprise. Enfin, il faut les encourager par des mesures d'incitation financières ou fiscales.¹⁵

Cette culture du développement ne va pas de soi et n'est pas «naturelle» en Polynésie. Y parvenir suppose une quasi-révolution culturelle. C'est pourquoi il faut la développer petit à petit, tous ensemble et dans la solidarité, sans bouleverser subitement l'ordre des choses.

B Le Développement Spécifique de la Polynésie doit Permettre à Chacun de Trouver sa Place

Les modèles de développement présentés dans le cadre de la mondialisation ont souvent leurs lots de «laissés-pour-compte». Nous devons compenser ce risque dans le cadre d'un développement poussé par des mesures d'accompagnement. Il faut rassurer nos jeunes sur l'avenir, car il semble possible en Polynésie de préparer un développement spécifique où la richesse de l'environnement doit permettre à chacun s'il veut bien consentir à un effort personnel, de trouver une place.

• Lorsque chacun ne trouve pas sa place dans le système économique et social, il faut prévoir des dispositifs d'accompagnement pour alléger les difficultés des exclus, préserver la cohésion sociale, et réunir les conditions de la réinsertion. La ville de Papeete a beaucoup fait en la matière. En 1995, conscients qu'ils ne pouvaient pas donner immédiatement un emploi à chaque jeune, les élus municipaux ont commencé leur croisade par l'insertion sociale et culturelle. Cela consistait à rassembler les jeunes, à les motiver pour un projet commun, et à l'intérieur de ces groupes, à leur inculquer des règles de vie sociale et une discipline collective.

L'un des premiers de ces projets portés par la ville de Papeete était la création du carnaval de Tahiti,¹⁶ où les jeunes des quartiers se consacrent pendant plusieurs mois à la fabrication de leur char, à leur chorégraphie... avant de se produire devant vingt milles spectateurs (locaux et touristes). Il s'agit du plus grand rassemblement festif créé en Polynésie et ce sont les jeunes des quartiers qui en sont les vedettes!

Tout aussi mobilisateur que le carnaval, le *Heiva Tumu Nui*¹⁷ est quant à lui concentré sur la culture polynésienne. Il s'agit d'un concours de chants, danses, musiques... rassemblant les divers quartiers de Papeete. Ce *Heiva* est extra-ordinaire. Il a donné une dignité, une reconnaissance à maints jeunes des quartiers qui pouvaient s'interroger sur leur place dans la société. Par le *Heiva*

15 Ce que font déjà le gouvernement de la Polynésie française et la Chambre de commerce, d'industrie, des services et des métiers (CCISM).

16 Le carnaval de Tahiti a été créé avec le précieux concours et l'abnégation d'un conseiller municipal, le Dr. Richard Wong Fat. Parti de rien, le carnaval est depuis cette année géré par un établissement public de la Polynésie française en raison de l'intérêt touristique qu'il véhicule.

17 Le *Heiva Tumu Nui* a été créé avec le dynamisme et la constance de Monsieur Jean-Claude Clark, premier adjoint au maire de Papeete.

Tumu Nui, ils ont brillé, sous le regard de milliers de spectateurs et des médias, et dans le bain de la culture polynésienne. De véritables talents du pays ont éclos puis rejoint les grands groupes de danse du *fenua*. Plusieurs autres communes organisent à présent le *Heiva Tumu Nui*.

Les tournois interquartiers¹⁸ sont des rassemblements sportifs entre les jeunes des quartiers de Papeete. Chaque année, ce sont des milliers de jeunes qui s'investissent dans le sport, jouent sous les couleurs du quartier qu'ils représentent, et cultivent le goût de l'effort et de l'action solidaire et collective. Des tournois inter-quartiers sont à présent organisés avec des jeunes d'autres communes. À travers le sport, il s'agit d'occuper cette jeunesse, de fixer des règles de discipline et de vie collective dans un climat détendu qui n'est pas celui de la contrainte de l'école. Il s'agit aussi de promouvoir ces jeunes qui, de proche en proche, veulent être les meilleurs. Cette promotion donne un sens social à leur vie et donne l'envie aux autres jeunes des quartiers de les suivre. Des délinquants virtuels ont finalement suivi la voie de l'insertion sociale grâce à cet encadrement sportif.

Après ces mesures d'insertion sociale, sportive et culturelle, c'est bien sûr l'insertion économique, c'est-à-dire professionnelle, qu'ont escompté les jeunes. Pour y faire face, la ville a eu recours aux dispositifs d'emploi mis en place par la Polynésie française – les dispositifs d'insertion des jeunes (DIJ)¹⁹ et les chantiers d'intérêt général (CIG)²⁰ – et l'État – les chantiers de développement (CDD).²¹

Mais la ville a aussi créé un bureau de prévention et d'insertion (professionnelle). Ce bureau est animé par l'officier de Police judiciaire Monsieur Rodolphe Tutairi,²² également président de l'association "Social Police 2000 Papeete". Cette équipe parvient, chaque année, à la faveur d'une action très méthodique, à placer pacer plusieurs centaines de jeunes de Papeete en situation d'emploi. Elle travaille sur le terrain, évalue les jeunes directement dans les quartiers et avec les associations. Puis elle en sélectionne un certain nombre, ceux qui se montrent les plus motivés.

18 Les tournois inter-quartiers sont sous la houlette sportive et généreuse de Monsieur Marcellino Teata, conseiller municipal de Papeete.

19 Les DIJ ont pour objectif d'inciter au recrutement de jeunes sans expérience professionnelle en permettant aux entreprises de les accueillir avant embauche pendant huit mois à raison de trois heures par semaine. (Voir: www.sefi.pf).

20 Les CIG ont pour objectif de permettre l'embauche de tout travailleur ayant involontairement perdu son emploi, ainsi que toute personne sans emploi depuis plus de six mois. Le dispositif leur assure le versement d'une allocation en contrepartie d'une activité. (Voir: www.sefi.pf).

21 Les CDL ONT pour objectif de permettre à des structures d'accueil n'appartenant pas au secteur marchand de recruter des personnes sans emploi et en difficulté d'insertion sociale et professionnelle.

22 Rodolphe Tutairi a déjà été honoré pour le travail sans relâche qu'il effectue en faveur de l'intégration des jeunes: distingué par les Mormons, il a obtenu le Dixit d'Or dans la catégorie Sociale, puis été décoré en 2000 de l'Ordre national du Mérite.

Ensuite, elle prospecte les entreprises, une par une, et les informe des dispositifs publics d'aide à l'emploi dont elles peuvent bénéficier. Lorsque l'entreprise est prête, ce qui se traduit souvent par une rémunération particulière motivante en faveur du jeune, celui-ci est placé dans l'entreprise en toute confiance, car recommandé par le service public à l'issue d'une sélection et d'une enquête de motivation. Ensuite, le jeune est suivi par le bureau de prévention et d'insertion. On s'assure de sa ponctualité, de sa motivation, de sa rigueur. Si le jeune ne satisfait pas à ces critères, il est directement retiré de l'entreprise par le bureau. Les jeunes reviennent naturellement vers le bureau et ce n'est qu'à l'issue d'une sensibilisation et de nouveaux tests, lorsque la motivation du jeune ne fait plus de doute, qu'une deuxième chance lui est donnée.

L'action du bureau de prévention et d'insertion, dirigé et animé par M Rodolphe Tutairi, a permis de placer, depuis sa création en 1995, 2 011 jeunes en situation d'emploi à Papeete, soit une moyenne de 223 placements par an. Le bureau de prévention et d'insertion constate que, souvent, ce n'est pas seulement d'un diplôme dont nos jeunes ont besoin, mais aussi d'une formation pour apprendre à se placer. Les Polynésiens sont souvent très réservés. Cette timidité constitue un handicap pour le candidat à l'emploi devant l'employeur et une perte pour l'employeur qui peut avoir des difficultés à déceler un élément de valeur. Le bureau constate aussi qu'il devient de plus en plus difficile de placer des jeunes. Il semble, qu'à terme, nous serons plus sérieusement confrontés au problème de l'étroitesse du marché de l'emploi polynésien.²³ D'où la nécessité de développer la création d'entreprises et un mode de développement spécifique à la Polynésie.

• Il faut rassurer nos jeunes sur l'avenir, car il semble possible en Polynésie de préparer un développement spécifique où la richesse de l'environnement doit permettre à chacun qui veut bien en faire l'effort, de trouver sa place. En effet, la Polynésie a un climat plus clément que cyclonique et des ressources naturelles que n'ont pas nombre de pays en voie de développement (des pays Africains notamment). Les Polynésiens ne sont donc pas menacés par la famine ou les grands maux que subissent bien des pays défavorisés. Notre pays est favorisé par la faible importance de la population (245 000 habitants) et la disponibilité des terres cultivables. Pour les jeunes qui resteraient en marge du développement moderne en cours, ils doivent savoir que la Polynésie a de quoi nourrir tous ses enfants, grâce à son mode de vie traditionnel. Un établissement dans les îles pour développer son *faapu*, pêcher et vivre simplement mais dignement est toujours possible.

III CONCLUSION

Le choix du développement est inéluctable. L'équilibre et l'avenir de notre société et de notre jeunesse surtout, qui représente la moitié de la population, en dépendent. Ce développement ne peut

23 L'étroitesse et l'isolement du marché de l'emploi, l'émigration des populations pour travailler, l'éloignement, les données géographiques (relief) et climatiques endogènes font partie des handicaps structurels caractérisant la plupart des îles ultra-marines et que l'Europe (à travers les Régions ultrapériphériques et les pays et territoires d'outre-mer) et la métropole tentent de compenser par des mesures positives exceptionnelles. Sur ces questions, voir l'ouvrage dirigé par Jean-Didier Hache (2000).

être le développement classique de la mondialisation. Il doit s'adapter à notre environnement, riche, exceptionnel, mais dont la sauvegarde exige un comportement individuel discipliné et des décisions publiques résolues.

Notre jeunesse a besoin du développement. Mais il n'y aura pas de développement sans la participation active de cette jeunesse polynésienne. Chaque jeune doit donc concilier la traditionnelle période du *taurearea* avec les nécessités du développement et la responsabilisation qu'il impose. Aujourd'hui, les jeunes doivent commencer à se pencher sur les besoins et l'avenir de la société dans laquelle ils vivent. Responsables politiques, parents, enseignants, nous devons tous sensibiliser nos jeunes au nécessaire développement du pays et leur faire comprendre que c'est pour eux que le développement doit se faire.

Pour initier une démarche mobilisatrice, les pouvoirs publics, et les acteurs économiques, devront proposer à la jeunesse un contrat de développement économique, social et culturel. Par ce contrat, la jeunesse adhère à la démarche du développement et s'engage à le promouvoir. En échange, la collectivité s'investit totalement dans la création d'emplois, la formation et l'insertion sociale et professionnelle. En cas d'échec dans leurs efforts d'insertion, les jeunes devraient recevoir des garanties de la part des pouvoirs publics. La richesse de notre environnement permet de leur offrir une deuxième chance, notamment, en donnant la possibilité aux jeunes restés en marge de «rebondir» et de garder leur dignité dans les îles, dans le cadre d'un mode de vie et de travail traditionnels.

BIBLIOGRAPHIE

DROLLET, Solange, 1996. *Le système polynésien de sécurité sociale*, Afi, Presses universitaires d'Aix-Marseille.

GILLE, Bernard, 2002. La Polynésie française: un modèle de prospérité au sein du triangle polynésien, *La France et les Outre-mers, l'enjeu multiculturel*, Hermès x-x, pp.335-341.

HACHE, Jean-Didier (éd.), 2000. *Commission des îles, Conférence des régions périphériques maritimes d'Europe, Quel statut pour les îles d'Europe?*, Paris et Montréal, L'Harmattan.

LE MONDE, 2003 (décembre). Dossiers et documents 326, dossier 2.

SOUPE, Dominique, 2002. Le fait religieux à Tahiti, obstacle ou vecteur du progrès?, *La France et les Outre-mers, l'enjeu multiculturel*, Hermès x-x, pp.345-353

